Synode d'été 29 – 30 mai 2018 Point 16



Projet de parrainage «avec moi» dans le cadre de la lutte contre la transmission de la pauvreté de génération en génération; prolongation du crédit récurrent 2019-2021, décision

Propositions:

- 1. Le Synode décide de prolonger la collaboration avec le projet de parrainages «avec moi».
- 2. Il approuve un crédit récurrent de CHF 20'000 par an pour les années 2019 à 2022 (compte 299.331.01).

Explication

La Suisse compte quelque 260'000 enfants défavorisés qui souffrent des différents effets de la pauvreté. Les régions du ressort territorial de notre Eglise sont également touchées. En raison des difficultés financières, la situation de ces familles est souvent précaire et il manque aux parents la force de motiver leurs enfants et de leur offrir des loisirs créatifs. Il arrive souvent que ces enfants ne puissent pas développer leurs capacités. Le risque de voir cette pauvreté sociale transmise d'une génération à l'autre est grand.

Lancé en 2003 par Caritas dans le but de lutter contre la transmission de la pauvreté pour des raisons de condition sociale, le projet de parrainage «avec moi» aide les enfants et leurs parents à sortir de cette situation. Il met en relation des bénévoles et les familles concernées et encadre les parents, les enfants ainsi que les marraines et les parrains. Une à deux fois par mois, les marraines et les parrains passent une journée ou une demi-journée avec leurs filleules et filleuls. Les enfants apprennent ainsi à pratiquer des loisirs créatifs avec peu de moyens, ils élargissent leurs connaissances et leurs expériences, découvrent de nouveaux modes de vie et s'habituent à de nouveaux modes de comportement. Cette attention dont ils sont seuls à bénéficier leur donne de l'assurance et procure aux parents un moment de pause. Ces parrainages sont menés avec un suivi pendant trois ans, et peuvent ensuite se poursuivre d'un commun accord à un niveau privé.

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure participent depuis 2005 aux parrainages «avec moi». Les parrainages «avec moi» de Caritas Berne ont vu le jour à l'initiative d'un groupe de projet bilingue de la région de Bienne où étaient représentées les paroisses réformées de Bienne-Madretsch et de Nidau. En 2005, la demande de sou-

tien avait été acceptée dans le cadre d'un petit crédit récurrent de 5000 francs. Depuis 2009, le projet de parrainages «avec moi» est soutenu à raison d'un montant de 20'000 francs par année. La dernière demande de participation financière a été approuvée par 177 voix et 3 abstentions lors du Synode d'hiver de 2015. Le soutien est lié à un accord entre Refbejuso et Caritas Berne qui fixe des normes pour les parrainages et veille à ce que les régions francophones et rurales soient impérativement prises en compte.

Le projet de parrainages «avec moi» a fait ses preuves. Le rapport 2017 (cf. annexe, p. 8 et 9) montre notamment que plus de 60 parrainages sont menés chaque année. Ils se répartissent dans l'ensemble des régions du ressort territorial de l'Eglise, et sont plus nombreux dans les zones à forte densité de population que dans les autres. Les causes avancées pour expliquer le nombre réduit de parrainages dans les régions rurales sont d'une part la densité plus faible, d'autre part le contrôle social plus présent. En 2017, 48 garçons et 44 filles d'origines diverses ont bénéficié de 7020 heures d'engagement fournies par les marraines et les parrains. Le rapport entre enfants de nationalité étrangère et de nationalité suisse est de 2 à 1. Au-delà de la médiation socio-culturelle et de la prévention de la pauvreté, les parrainages permettent donc aussi d'accomplir un travail d'intégration.

Actuellement, le projet œcuménique de parrainages «avec moi» est cofinancé à raison de 20'000 francs par Refbejuso et de 70'000 francs par l'Eglise nationale catholique romaine bernoise. La contribution de Refbejuso est de l'argent bien investi, car le projet est mené dans l'ensemble des régions du ressort territorial de l'Eglise, où la population est majoritairement réformée. La collaboration entre Caritas et Refbejuso est bien rôdée et se déroule sans problème. Les membres du corps pastoral et les paroisses peuvent à tout moment encourager des familles à prendre contact avec l'organisation en vue d'un parrainage «avec moi». Le secteur de la Diaconie fait connaître le projet à l'intérieur et au-delà des cercles réformés, et fournit une assistance en cas de questions. Le cadre budgétaire du projet de parrainages «avec moi» (environ 150'000 francs) est approprié et recouvre des prestations de médiation, le suivi des parrains et marraines et des enfants et leurs familles, ainsi que l'assurance qualité, qui fixe des exigences particulièrement élevées dans le domaine de la protection de la jeunesse. En plus de contributions des Eglises nationales, le projet de parrainages «avec moi» a besoin de sources de financement extérieures.

Par la prolongation du crédit pendant quatre ans (2019-2022), le Synode garantit la poursuite d'une collaboration bien rodée en faveur d'enfants souffrant de la pauvreté. Il contribue à la continuité des relations existantes et permet d'en établir de nouvelles. Le maintien des contributions des Refbejuso favorise la pérennisation de la lutte contre la transmission de la pauvreté de génération en génération.

La diaconie se vit dans les relations humaines. Le projet «avec moi» est bâti sur des relations humaines et mérite donc de continuer à être soutenu, y compris d'un point de vue diaconal.

Le Conseil synodal

Annexe:

Rapport 2017 sur les parrainages «avec moi»